

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE PROGRAMME D'INDEMNISATION POUR LES IMPORTATIONS PÉTROLIÈRES—LES GRIEFS DES PRODUCTEURS CANADIENS

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je ne peux laisser passer l'occasion sans poser une question à mon honorable ami, le ministre d'État chargé du Développement économique, qui sait répondre si aimablement aux questions que je pose en vue d'accroître mes connaissances.

Je me demande si le ministre peut m'expliquer pourquoi le programme d'indemnisation pour les importations pétrolières subventionne certaines importations de brut lourd au Canada, à raison de \$9 à \$12 le baril, aux dépens des producteurs canadiens de pétrole brut, qui se plaignent que cette subvention les a obligés à fermer certains de leurs établissements qui nous fournissent du brut de ce genre.

L'honorable H. A. Olson (Ministre d'État chargé du Développement économique): Eh bien, honorables sénateurs, les choses sont un peu plus compliquées que cela, mais je tenterai de répondre brièvement maintenant à cette partie de la question et je fournirai plus tard des précisions sur l'indemnité versée à l'égard des importations ainsi que sur la période durant laquelle elle sera accordée.

Nous reconnaissons que certaines améliorations devraient être apportées au régime que prévoit ce programme. Les indemnités versées à l'égard des importations pour une certaine qualité et catégorie de pétrole sont fixées pour un certain nombre de jours et si, durant cette période, on constate certaines fluctuations de prix, de toute évidence il se produira certains déséquilibres. Nous savons que les fluctuations de prix ont surtout été à la baisse.

Ce n'est pas tout, cependant, et nous tentons actuellement d'en venir à un accord, car une des principales provinces productrices de pétrole a décidé de restreindre le flot de pétrole acheminé vers les consommateurs canadiens à environ 180,000 barils au maximum, mais on me dit qu'à certains jours, la restriction a été encore plus élevée. Bien entendu, les raffineries ont dû prendre d'autres arrangements pour obtenir du pétrole brut ou du fuel. Certaines raffineries avaient passé des contrats, mais elles se procuraient certains de leurs approvisionnements sous forme de pétrole en disponible. Il y avait cependant des contrats, pour cette période, qui paraissaient raisonnables dans les circonstances. Ces contrats ne sont pas encore tout à fait arrivés à terme.

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, je demanderais au ministre d'essayer d'en savoir un peu plus long là-dessus car je me demande comment il se fait que le Canada a enregistré un excédent d'huile lourde. Nous avons en fait exporté de l'huile lourde aux États-Unis tout au long de cette période; c'est pourquoi je ne comprends vraiment pas pourquoi, à première vue, nous devrions importer du pétrole lourd en le

subventionnant à raison de \$9 à \$12 le baril par rapport au prix de revient des producteurs canadiens pour un produit similaire. Je comprends que le problème présente plusieurs aspects complexes que le ministre pourra tâcher de clarifier dans sa réponse, par exemple le facteur transport dans le cas du pétrole acheminé vers l'Est à partir des lieux de production dans l'Ouest, et ainsi de suite. Il pourra nous apporter ces éclaircissements.

● (1415)

Je demanderais également au ministre si la situation observée quant aux importations de pétrole lourd s'explique par nos contrats avec des fournisseurs étrangers, le Mexique par exemple, ou si nous avons dû acheter telle ou telle quantité de pétrole lourd afin de pouvoir obtenir d'autres catégories de pétrole? Je comprends que la question soit complexe. Le ministre pourra sans doute examiner ces divers points afin de m'apporter des éclaircissements.

Le sénateur Olson: C'est exactement ce que je vais tâcher de faire, honorables sénateurs. Mon honorable ami devra tenir compte du fait que beaucoup de ces contrats ont été conclus à un moment où les circonstances entourant la disponibilité du pétrole brut étaient bien différentes, qu'il s'agisse de se procurer du pétrole léger ou de grandes quantités de pétrole plus lourd. Autre facteur qui est venu compliquer les choses, certaines raffineries ne sont pas en mesure de traiter une grande variété de catégories de pétrole brut à moins d'apporter des modifications à leur processus de raffinement, ce qui ajoute aux frais.

Je tâcherai d'obtenir une réponse plus détaillée. Je prie tout simplement mon collègue d'être indulgent, le sachant impartial et juste. Les arrangements qui ont été pris peuvent ne pas sembler des plus sensés aujourd'hui, vu les circonstances actuelles où, d'abord et avant tout, le pétrole est moins cher, et presque toutes les qualités et catégories sont disponibles. Je lui demande de ne pas oublier que ce n'était pas le cas lorsque certains contrats ont été conclus.

L'honorable Guy Charbonneau: Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. N'est-il pas d'avis que, lors des négociations, la possibilité que la situation change dans le sens qu'il vient de décrire aurait dû être prévue?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, j'ai toujours cru que la prévoyance des libéraux vaut bien la sagesse rétrospective des conservateurs.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): C'est ce qui explique vos erreurs.

Le sénateur Olson: Habituellement, nous n'obtenons pas 20 sur 20 dans les deux sens.

LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

L'ÉDIFICE DU CENTRE—L'INSTALLATION DE PORTES D'ACIER DANS LES COULOIRS

L'honorable Henry D. Hicks: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à propos des affreuses cloisons de métal et de verre que l'on est en train d'installer dans les magnifiques couloirs aux parois de marbre de cet édifice.